FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SÜDWEST All-Deck Metallic-Lack Satin

Réf.	130000006146/
N° rév.	1.0
Date de révision	04.10.2021
Date d'impression	01.06.2023

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Nom commercial	SÜDWEST All-Deck Metallic-Lack Satin
Identifiant Unique De Formulation (UFI)	N2W0-U0DA-000N-CN9K
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	Couche
Utilisations déconseillées	Ces informations ne sont pas disponibles.
1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	SÜDWEST Lacke + Farben GmbH & Co.KG Iggelheimer Str. 13 D - 67459 Böhl-Iggelheim Téléphone: +49 6324/709-0 Téléfax: +49 6324/709-175 www.suedwest.de
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS Belgien	sdb@suedwest.de
1.4 Numéro d'appel d'urgence Belgien	Téléphone: +44 (0)1235 239 670

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables,	H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Catégorie 3

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
Elimination:
P501 Rapporter le contenu/le contenant à une entreprise d'élimination de déchets agréée ou à un point de collecte communal.

Etiquetage supplémentaire

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

SÜDWEST All-Deck Metallic-Lack Satin

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Hydrocarbures C10 - C13 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%	64742-48-9 649-327-00-6 01-2119457273-39-XXXX	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	≥ 10 - < 15
Hydrocarbures C9 - C11 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%	64742-48-9 01-2119463258-33-XXXX	Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 EUH066	≥ 2,5 - < 5
Hydrocarbures C9 - C10 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%	64742-48-9 01-2119471843-32-XXXX	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412 EUH066	≥ 2,5 - < 5
Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques	64742-95-6 265-199-0 649-356-00-4 01-2119455851-35-XXXX	Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H335, H336 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	≥ 1 - < 2,5
dioxyde de titane	13463-67-7 236-675-5 01-2119489379-17-XXXX	Carc. 2; H351, Note V, Note W, Note 10	≥ 1 - < 10
Acrylate de butyle, homopolymère, produit de réaction avec N,NDiméthyl-1,3-propanamine	222417-26-7	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 1; H410 Aquatic Acute 1; H400 _____ Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	≥ 0,1 - < 0,25

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

SÜDWEST All-Deck Metallic-Lack Satin

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Inhalation	Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Demander conseil à un médecin.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder tranquille. Ne PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: Migraine Vertiges Somnolence Perte de conscience

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	Traiter de façon symptomatique. Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	CO_2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à grand débit
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO_2) Oxydes d'azote (NO_x) L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des

	problèmes de santé. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
5.3 Conseils aux pompiers	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.
Conseils supplémentaires	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Entrée interdite à toute personne étrangère au service.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Nettoyer à l'aide de détergents. Eviter les solvants. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
6.4 Référence à d'autres rubriques	Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	Observer les réglementations de la protection du travail. Éviter la formation d'aérosols. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition au poste de travail. Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. Toutes les pièces métalliques des mélangeurs et des machines de mise en oeuvre doivent être mises à terre. Le port de chaussures et de vêtements antistatiques est recommandé. Utiliser un outillage ne provoquant pas de d'étincelles.
Mesures d'hygiène	Ne pas respirer les pulvérisations, vapeurs. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

aprés laver les mains utiliser une crème grasse
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer. Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans un endroit bien ventilé. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Précautions pour le stockage en commun	Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Pour de plus amples informations, consulter également la fiche technique du produit.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Composants		No.-CAS
Base	Type:	Paramètres de contrôle

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration. Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible,par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition au poste de travail, porter des appareils respiratiores.
Il faut prévoir un point de lavage/de l´eau pour le nettoyage des yeux et de la peau.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

a) Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

SÜDWEST All-Deck Metallic-Lack Satin

b) Protection de la peau

Protection des mains	Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Avant de commencer à travailler, appliquer une préparation pour soins de la peau, résistante à l'eau, sur les parties exposées de la peau. Porter des gants de protection en cas de contact avec la peau pendant l'application. Délai de rupture: 480 min Epaisseur minimale: 0,4 mm Gants en cauoutchouc nitrile, par exemple: KCL 730 Camatril® Velours (Kächele-Cama-Latex GmbH, Hotline: 0049(0)6659-87-300, www.kcl.de) ou de gants équivalents. Les surfaces de la peau entrant en contact avec le produit doivent être enduites de crème de protection. Ces crèmes ne doivent en aucun cas être utilisées après un contact. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.
Protection du corps	Protection préventive de la peau Vêtements de protection à manches longues Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.
c) Protection respiratoire	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des valeurs limites d'exposition au poste de travail, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Le port d'un appareil respiratoire est indispensable sur les lieux de travail insuffisamment ventilé pendant la pulvérisation. Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux. Filtre combiné A-P2 Protection respiratoire conforme à EN 14387.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide
Couleur	divers

SÜDWEST All-Deck Metallic-Lack Satin

Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas de données disponibles
pH	non déterminé
Point de fusion/point de congélation	Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	140 °C
Point d'éclair	46,2 °C Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	8,0 % (v) Limite d'explosivité, supérieure
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	0,6 % (v) Limite d'explosivité, inférieure
Pression de vapeur	1 hPa (20 °C)
Densité de vapeur	Pas de données disponibles
Densité	env. 1,16 g/cm³
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition	Pas de données disponibles
Viscosité	
Viscosité, dynamique	env. 350 mPa.s (40 °C)
Viscosité, cinématique	env. 301,7 mm²/s (40 °C)
Propriétés explosives	Non explosif Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Propriétés comburantes	Non applicable

9.2 Autres informations

Séparation par solvants	<3 % (v)
Temps d'écoulement	> 90 s à 20 °C Section transversale: 4 mm

SÜDWEST All-Deck Metallic-Lack Satin

Méthode: ISO 2431

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	Sources directes de chaleur. En plein soleil pendant une période de temps prolongée.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	Acides forts et bases fortes Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par inhalation	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par voie cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants:

Hydrocarbures C10 - C13 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Hydrocarbures C9 - C11 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%:

Méthode: OCDE ligne directrice 404
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Hydrocarbures C9 - C10 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Acrylate de butyle, homopolymère, produit de réaction avec N,NDiméthyl-1,3-propanamine:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

Acrylate de butyle, homopolymère, produit de réaction avec N,NDiméthyl-1,3-propanamine:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

dioxyde de titane:

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le: Compte tenu des données disponibles, les critères de

développement classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:
Hydrocarbures C9 - C11 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%:
Evaluation Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Hydrocarbures C9 - C10 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%:
Evaluation Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques:
Voies d'exposition Inhalation
Evaluation Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration
Produit:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:
Hydrocarbures C10 - C13 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%:
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Hydrocarbures C9 - C11 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%:
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Hydrocarbures C9 - C10 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%:
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques:
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicologie, Métabolisme, Distribution
Information supplémentaire
Produit:

Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien
Produit:
Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le

règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Produit:

Informations générales: L'exposition aux vapeurs de solvants de la préparation au delà des limites d'exposition définies peut conduire à des effets adverses pour la santé.
Comme p.ex. : irritation des muqueuses, irritation du système respiratoire, effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central. Symptômes et indications: céphalées, vertiges, épuisement, asthénie musculaire, étourdissements et dans des cas extrêmes, perte de conscience.
Un contact prolongé ou répété avec le produit attaque les lipides de la peau et peut provoquer des dommages non allergiques par contact (dermite de contact) et/ou une résorption des tissus.
Des projections de liquide peuvent provoquer une irritation et des dommages réversibles au niveau des yeux.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons: Pas de données disponibles

Composants:

Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques:

Toxicité pour les poissons: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 9,22 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 6,14 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Acrylate de butyle, homopolymère, produit de réaction avec N,NDiméthyl-1,3-propanamine:

Toxicité pour les poissons: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,89 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité: Pas de données disponibles

Composants:
Hydrocarbures C9 - C11 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%:
Biodégradabilité dégradable rapidement
Biodégradation: 80 %
Durée d'exposition: 28 jr

Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques:
Biodégradabilité dégradable rapidement

Acrylate de butyle, homopolymère, produit de réaction avec N,NDiméthyl-1,3-propanamine:
Biodégradabilité non dégradable rapidement
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Produit:
Bioaccumulation Pas de données disponibles

Composants:
Hydrocarbures C9 - C10 n alcanes, isoalcanes, cycliques, teneur en aromatiques < 2%:
Coefficient de partage: n-octanol/eau log Pow: 4

12.4 Mobilité dans le sol
Produit:
Mobilité Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Produit:
Evaluation Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Produit:
Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes
Produit:
Information écologique supplémentaire Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit L' utilisateur est responsable du bon codage et de la désignation

	exacte des déchets produits. En cas d'utilisation conforme aux directives, le code de nomenclature des déchets (CED), catégorie 17.09, "autres déchets de construction et de démolition" Les quantités fractionnées et restantes peuvent être réutilisées. Les restes de liquides sont des déchets dangereux et ne doivent en aucun cas être déversés dans les égouts. Ils doivent être déposés dans un centre local de collecte de substances problématiques.
Emballages contaminés	Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés. Recyclage des emballages vides.
Code d'élimination des déchets	08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses (*) déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/EG

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	1263
ADR	1263
RID	1263
IMDG	1263
IATA	1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	PEINTURES
ADR	PEINTURES
RID	PEINTURES
IMDG	PAINT
IATA	Paint

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	3
ADR	3
RID	3
IMDG	3
IATA	3

14.4 Groupe d'emballage

ADN

SÜDWEST All-Deck Metallic-Lack Satin

Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Numéro d'identification du danger	30
Étiquettes	3

ADR

Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Numéro d'identification du danger	30
Étiquettes	3
Code de restriction en tunnels	(D/E)

RID

Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Numéro d'identification du danger	30
Étiquettes	3

IMDG

Packaging group	III
Labels	3
EmS number	F-E, S-E

IATA

Packaging group	III
Labels	3

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Dangereux pour l'environnement : non

IMDG
Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques	Ces informations ne sont pas disponibles.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques	Non applicable

Conseil supplémentaire

ADR	ADR: Emballages < 450 l: Marchandises non dangereuses (ADR 2.2.3.1.5)
IMDG	IMDG: Emballages < 450 l: Marchandises non dangereuses (IMDG 2.3.2.5).

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV (composés organiques volatils) Directive 2010/75/UE	21,8 %
COV (composés organiques volatils) Directive 2004/42/CE	21,84 % 253,3 g/l Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/d) :300 g/lCe produit contient au maximum300 g/lCOV.
Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux	Non applicable
Autres réglementations	Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail. Observer les réglementations de la protection du travail.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

SÜDWEST All-Deck Metallic-Lack Satin

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les modifications par rapport à la version précédente sont repérées dans la marge de gauche.

Les informations données par cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et respectent la législation nationale et européenne. Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient cependant à notre connaissance et à notre contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences des lois. Les informations données dans la présente fiche décrivent les exigences de sécurité relatives à notre produit mais ne donnent pas la garantie des propriétés de celui-ci.

Texte complet pour phrase H

H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	:	Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Acute	:	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Carc.	:	Cancérogénicité
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %;

SÜDWEST All-Deck Metallic-Lack Satin

GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations	L'évaluation a été réalisée sur la base de l'article 6, point 5, et de l'annexe I de l'ordonnance (CE) n° 1272/2008. Temporairement et jusqu'à épuisement de nos stocks, il se peut que vous constatiez des différences entre le marquage sur les emballages et les indications de la fiche de sécurité. Nous vous prions de nous en excuser.
Service émetteur BE / FR	sdb@suedwest.de

SÜDWEST All-Deck Metallic-Lack Satin